

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DES CLEFS (HAUTE-SAVOIE)**

**SEANCE DU MERCREDI 14 DECEMBRE 2022**

**Séance du 14 décembre 2022**, le Conseil Municipal de la Commune des Clefs, dûment convoqué le 8 décembre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20h05, en mairie, sous la présidence de M. Sébastien BRIAND, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14  
Nombre de conseillers municipaux présents : 11  
Nombre de votants : 11 + 3 pouvoirs

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Affiché le 16/12/22

ID : 074-217400795-20221214-2022\_041\_DE-DE

**Présents (11)** : Mesdames BULBUX Nathalie ; CORBINEAU Elodie ; HARZO Marie ; MEILLIER Claire ; Roselyne CORRADINI ; Messieurs Sébastien BRIAND ; PERRISSIN-FABERT Frédéric ; BIBOLLET Maxime ; CREDOZ Pierre ; ALBANEL Xavier ; BASTARD-ROSSET Benoît

**Absents (3)** : Mme POYET-MOREUL Evelyne ; Mme MEYZIE Florence ; M. LAMBERSENS Dominique

**Pouvoirs (3)** : Mme POYET-MOREUL Evelyne donne pouvoir à Mme MEILLIER Claire  
Mme MEYZIE Florence donne pouvoir à Mme BULBUX Nathalie  
M. LAMBERSENS Dominique donne pouvoir à M. BASTARD-ROSSET Benoît

Secrétaire de séance : Nathalie BULEUX

**DELIBERATION  
N° 2022/041**

**REVISION TARIFS DE L'EAU POTABLE ET DES PRESTATIONS AVEC  
PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI) ASSOCIE - TARIFS A  
COMPTER DU 01/01/2023**

La commune des Clefs a confié la production et la distribution de l'eau potable et la collecte des eaux usées à la société publique locale « O des Aravis » depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019 dans le cadre de conventions portant sur la gestion sous forme concessive :

- du service de l'assainissement collectif (partie collecte)
- du service de production et de distribution d'eau potable

Ces conventions prévoient une révision tarifaire annuelle des prix de l'eau et de l'assainissement basée sur les indices (fournis par l'INSEE) suivants :

- Coût horaire du travail dans le secteur de l'eau et de l'assainissement
- Indice de prix de production – Produits industriels dont eau
- Electricité

**Vu** les dispositions du Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2224-7 et suivants ;

**Vu** la convention, en date du 1<sup>er</sup> octobre 2019, entre la commune des Clefs et la société publique locale « O des Aravis », au sujet de la délégation de service public de production et de distribution d'eau potable ;

**Vu** que la Commune des Clefs est compétente en matière d'eau potable ;

Le Maire propose au conseil d'appliquer une augmentation de 15% sur les tarifs 2022 afin de combler le déficit actuel du contrat.

Il informe le conseil qu'une application du coefficient contractuel de 1,1246 ne permettrait pas de combler le déficit actuel.

<b>DELIBERATION</b> N° 2022/041 (suite)	<b>REVISION TARIFS DE L'EAU POTABLE</b> <b>PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI) ASSOCIE - TARIFS A</b> <b>COMPTER DU 01/01/2023</b>	Envoyé en préfecture le 16/12/2022
		Reçu en préfecture le 16/12/2022
		Affiché le 16/12/22 ID : 074-217400795-20221214-2022_041_DE-DE

Récapitulatif dans le tableau ci-dessous :

EAU POTABLE	Part fixe	Part variable	120 m <sup>3</sup>
Tarifs 2022	136,42	1,37	300,82
Tarifs 2023 avec coefficient contractuel de 1,1246 sur tarifs 2022	153,42	1,54	338,31
Tarifs 2023 avec augmentation de 15% sur tarifs 2022	156,88	1,58	345,94

Cette indexation s'applique à l'ensemble des prestations réalisées par O des Aravis.

Ci-dessous la proposition du PPI par O des Aravis :

### LES CLEFS- PROSPECTIVE TRAVAUX AEP - INVESTISSEMENT HT. en €

	2022	2023	2024	2025	2026	CUMUL
<b>Investissement</b>						
1 DUP captages AEP ( Estim TERRACTEM)		132 765 €				132 765 €
Subventions						0 €
2 Sécurisation des ouvrages vis-à-vis du personnel exploitant		21 000 €	21 000 €			42 000 €
Subventions						0 €
2 Prévision budgétaire travaux impératifs (aléas, dévoiement...)	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	100 000 €
Subventions						0 €
3 Renouvellement UV Montisbrand -Verquois-Chalmont		45 000 €				45 000 €
Subventions						0 €
4 Renouvellement conduite Fontagny		7 993 €				7 993 €
Subventions						0 €
5 Refection vidange réservoir Verquois		10 000 €				10 000 €
Subventions						0 €
6 Sécurisation adduction de Belchamp			120 000 €			120 000 €
Subventions			36 000 €			36 000 €
7 Subventions						0 €
8 Subventions						0 €
9 Subventions						0 €
10 Subventions						0 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 000 €</b>	<b>236 758 €</b>	<b>161 000 €</b>	<b>20 000 €</b>	<b>20 000 €</b>	<b>457 758 €</b>
Total subventions	0 €	0 €	36 000 €	0 €	0 €	36 000 €

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré, à 11 voix POUR (dont 3 pouvoirs), 2 voix CONTRE et 1 ABSTENSION :

**Décide** d'approuver les tarifs 2023 de l'eau relevant de la compétence communale en appliquant une augmentation de 15% sur les tarifs 2022 et des prestations ;

**Décide** d'approuver le PPI proposé par O des Aravis selon tableau ci-dessus ;

**Autorise** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches utilisées à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré aux Clefs les jours, mois et an susdit.

Le Maire,  
Sébastien BRIAND



La secrétaire de séance,  
Nathalie BULEUX

*Buleux*